



Point 13 b) de l'ordre du jour

CX/CAC 13/36/15

**PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES**

**COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS**

**Rome (Italie), 1<sup>er</sup>-5 juillet 2013**

**AUTRES QUESTIONS ÉMANANT DE LA FAO ET DE L'OMS**

**(Préparé par la FAO et l'OMS)**

**Contenu du document**

**PREMIÈRE PARTIE:** RÉCENTES RÉUNIONS D'EXPERTS FAO/OMS ET EXAMEN PAR LE CODEX

**DEUXIÈME PARTIE:** ÉTAT D'AVANCEMENT DES DEMANDES D'AVIS SCIENTIFIQUES ADRESSÉES À LA FAO ET À L'OMS

**PREMIÈRE PARTIE: RÉCENTES RÉUNIONS D'EXPERTS FAO/OMS ET EXAMEN PAR LE CODEX**

1. Les avis scientifiques fournis par la FAO et l'OMS par l'intermédiaire du Comité mixte FAO/OMS d'experts des additifs alimentaires (JECFA) et dans le cadre des réunions conjointes FAO/OMS sur les résidus de pesticides (JMPR), des réunions conjointes d'experts FAO/OMS sur l'évaluation des risques microbiologiques (JEMRA) et des réunions spéciales d'experts, demeurent hautement prioritaires pour ces deux organisations et continuent à servir de base pour l'élaboration des normes du Codex. Toujours très demandés par la Commission du Codex Alimentarius, ces avis sont largement pris en compte au moment de l'élaboration des textes et des normes du Codex. Les États Membres de la FAO et de l'OMS peuvent également les mettre à profit pour étayer la prise de décisions reposant sur des bases scientifiques et portant sur des questions de sécurité sanitaire des aliments et de nutrition aux échelles nationale et régionale. On trouvera ci-après un résumé des nouveaux avis scientifiques fournis au cours de l'exercice 2012-2013, depuis la présentation du dernier rapport de la FAO et de l'OMS à la Commission en juillet 2012 (CX/CAC 12/35/14).

*Réunions d'experts et résultats des travaux*

2. **Comité mixte FAO/OMS d'experts des additifs alimentaires (JECFA), soixante-seizième session, Genève (Suisse), 5-14 juin 2012.** Cette réunion s'est tenue dans le cadre du programme en cours sur l'évaluation des risques liés aux additifs alimentaires, y compris les aromatisants, les contaminants et les toxines naturelles. Les objectifs étaient les suivants: a) poursuivre l'élaboration de principes à suivre pour évaluer les risques pour la santé liés aux aliments; et b) évaluer un certain nombre d'additifs alimentaires et d'aromatisants. Les résultats des travaux ont été présentés pour examen par le Comité du Codex sur les additifs alimentaires (CCFA) à sa quarante-cinquième session.

3. **Réunion conjointe FAO/OMS sur les résidus de pesticides (JMPR), Rome (Italie), 11-20 septembre 2012.** La réunion a permis d'évaluer 31 pesticides, dont sept étaient de nouveaux composés et sept ont fait l'objet d'une nouvelle évaluation dans le cadre du programme d'examen périodique mené par le Comité du Codex sur les résidus de pesticides (CCPR). Les doses journalières admissibles (DJA) et les doses aiguës de référence (DAR) ont été établies. Il a été procédé à une estimation des teneurs maximales en résidus, dont l'utilisation par le CCPR comme limites maximales de résidus (LMR) a été recommandée. Une estimation de la concentration médiane de résidus en essais contrôlés (MREC) et de la concentration la plus élevée de résidus, appelée à servir de base pour l'estimation des quantités de résidus de pesticides apportés

par l'alimentation, a également été effectuée. Le Comité du Codex sur les résidus de pesticides (CCPR) a examiné à sa quarante-cinquième session les recommandations formulées par la JMPR de 2012.

**4. Onzième réunion conjointe FAO/OMS sur les spécifications des pesticides (JMPS), Dublin (Irlande), 6-11 juin 2012.** Cette réunion conjointe s'est tenue dans le cadre du programme en cours sur l'évaluation et l'élaboration des spécifications des pesticides. Elle a évalué 36 spécifications pour 21 ingrédients actifs. Sept points généraux ont été examinés et les spécifications des pesticides établies à la réunion sont publiées sur le site web de la FAO ([www.fao.org/agriculture/crops/core-themes/theme/pests/pm/jmps/ps/ps-new/en/](http://www.fao.org/agriculture/crops/core-themes/theme/pests/pm/jmps/ps/ps-new/en/)) et le site web de l'OMS (<http://www.who.int/whopes/quality/en/>). La prochaine réunion conjointe sur les spécifications des pesticides se tiendra au début du mois de juin 2013.

**5. Réunion mixte FAO/OMS d'experts sur les risques pour la santé publique liés à l'histamine et aux autres amines biogènes provenant des poissons et des produits de la pêche (Rome, 23-27 juillet 2012).** Cette réunion a été organisée à la demande du Comité du Codex sur les poissons et les produits de la pêche (CCFFP). Les experts ont concentré leur avis sur les limites d'histamine et les plans d'échantillonnage y relatifs visant à protéger les consommateurs plutôt que sur les facteurs déterminant la qualité. L'identification des dangers pendant laquelle toutes les amines biogènes ont été examinées, a conclu qu'il existe des preuves suffisantes indiquant que l'histamine est l'agent responsable le plus significatif d'intoxication scombroid (SFP) et que l'histamine peut servir d'indicateur d'intoxication scombroid (SFP). Il faudrait utiliser des plans d'échantillonnage et des analyses d'histamine appropriés pour valider les systèmes HACCP (systèmes d'analyse des risques aux points critiques), vérifier l'efficacité des mesures de contrôle, et détecter les défaillances du système. Les experts ont analysé divers plans d'échantillonnage mis en place dans le cadre de différents scénarios de concentrations d'histamine acceptant des échantillons non conformes et ont donné des avis et des orientations au sujet de ces plans. En outre, sur la base de la recommandation de la réunion d'experts, la FAO et l'OMS ont mis au point un outil pour concevoir et évaluer des plans d'échantillonnage pour l'histamine. L'outil, doté d'une interface conviviale, sera disponible à partir de juillet 2013 à l'adresse suivante: [www.fao.org/food/food-safety-quality/publications-tools/food-safety-tools/en](http://www.fao.org/food/food-safety-quality/publications-tools/food-safety-tools/en). Le rapport complet de la réunion d'experts est disponible à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/food/food-safety-quality/a-z-index/histamine/en/> et les résultats de la réunion ont été communiqués à la trente-deuxième session du CCFFP et à la quarante-quatrième session du CCFH. À sa trente-deuxième session, le CCFFP a établi un groupe de travail électronique chargé d'évaluer comment le Comité pourrait utiliser les avis scientifiques et a fait des recommandations concernant les approches que le CCFFP pourrait envisager d'intégrer dans les normes et les sections pertinentes du Code d'usages pour les poissons et les produits de la pêche; le groupe est également chargé de recenser les questions sur lesquelles de plus amples précisions pourraient être nécessaires et, s'il y a lieu, formuler des recommandations sur les critères liés à l'histamine et les plans d'échantillonnage associés.

**6. Réunion conjointe d'experts FAO/OMS sur les parasites d'origine alimentaire – établissement des priorités pour la gestion des risques, Rome (Italie), 3-7 septembre 2012.** À sa quarante-deuxième session (décembre 2010), le Comité du Codex sur l'hygiène alimentaire (CCFH) a demandé à la FAO et à l'OMS de faire un état des lieux des connaissances sur les parasites dans les aliments afin de mieux cerner le problème global associé à ces parasites, les aliments touchés, les problèmes liés à la santé publique et les questions socioéconomiques et commerciales, et ce afin d'identifier les groupes de parasites/aliments les plus préoccupants. Afin de répondre à cette demande, la FAO et l'OMS ont entrepris une série d'activités dont une réunion d'experts tenue du 3 au 7 septembre 2012. Avant cette réunion, les données pertinentes avaient été compilées et regroupées, une revue de la littérature avait été effectuée et des rapports avaient été rédigés par des experts représentant les différentes régions. Au cours de la réunion, un processus d'élimination par étapes a permis de réduire la liste préliminaire de 96 parasites à une liste de 24 parasites à classer. Les experts ont en outre identifié les vecteurs de chacun de ces 24 parasites. Ils ont utilisé une méthode multi-critères pour classer ces 24 parasites et ont mis au point un classement général et une approche détaillée du classement susceptible d'être adaptée puis appliquée au niveau régional ou national. La réunion a également mis en évidence certains aspects de la gestion des risques, notamment les connaissances sur l'attribution de l'origine alimentaire et sur les approches possibles de maîtrise de certains de ces parasites d'origine alimentaire. Il a aussi été fait mention des textes existants sur la gestion des risques. Le rapport préliminaire est disponible à l'adresse: <http://www.fao.org/food/food-safety-quality/a-z-index/foodborne-parasites/en/>. Les résultats de la réunion ont été communiqués à la quarante-quatrième session du CCFH.

7. La Commission est **invitée** à prendre note des informations ci-dessus. Afin de faciliter le transfert des avis scientifiques pertinents et leur adoption par le Codex, les secrétariats de la FAO et de l'OMS s'occupant de ces activités font tout leur possible pour participer aux réunions des groupes de travail et des comités du Codex. La FAO et l'OMS tiennent à remercier tous ceux qui ont apporté leur soutien au programme d'activités visant à fournir les avis scientifiques susmentionnés, en particulier les divers experts du monde entier et les donateurs qui ont contribué financièrement et en nature à ces travaux, y compris dans le cadre de l'Initiative mondiale en faveur des avis scientifiques relatifs à l'alimentation (GIFSA).

#### *Autres activités connexes*

8. **Initiative pilote visant à stimuler la participation à la rédaction de textes du Codex et aux autres activités relatives à la révision des Principes régissant l'établissement et l'application de critères microbiologiques pour les aliments.** Afin d'aider à la révision des Principes régissant l'établissement et l'application de critères microbiologiques pour les aliments (CAC/GL 21-1997), à sa quarante-troisième session, le CCFH est convenu d'élaborer des exemples pratiques sur l'établissement et l'application des critères microbiologiques à différentes fins. La participation active des pays en développement à l'élaboration de ces exemples a été jugée indispensable et le Fonds fiduciaire du Codex a été considéré comme un moyen de faciliter cette participation. Une initiative pilote reposant sur une approche «de mentorat» associant des pays et/ou des organisations ayant le statut d'observateurs («mentors») plus expérimentés avec des pays moins expérimentés («mentorés») a été lancée et appuyée par la FAO, l'OMS et le Secrétariat du Fonds fiduciaire du Codex.

9. L'appui du Fonds fiduciaire du Codex a été déterminant en ce qu'il a permis à certains des pays moins expérimentés de participer physiquement à cette initiative pilote durant la réunion du groupe de travail compétent ainsi qu'à la quarante-quatrième session du CCFH.

10. La FAO et l'OMS remercient tous les membres du groupe de travail pour le temps et les efforts consacrés à cette initiative qui ont permis d'obtenir des observations préliminaires très favorables au sujet de cette initiative pilote. Pour les pays moins expérimentés, l'initiative a donné des résultats positifs à plusieurs égards. Elle a constitué une expérience d'apprentissage précieuse qui a amélioré leur compréhension d'une question complexe et leur capacité à travailler sur cette question. Lorsque toutes les équipes se sont réunies pour une session de travail à Parme, en Italie, en mai 2012, leurs membres ont été en mesure de partager leurs connaissances, leurs données et leurs expériences d'apprentissage et ont pu rencontrer des experts nationaux de premier plan, ce qui leur a permis de jeter les bases de futurs échanges. Ainsi, les partenariats entre pays moins expérimentés et pays plus expérimentés ont été intéressants pour toutes les parties. Une meilleure compréhension des problèmes rencontrés par les pays partenaires a permis d'établir des directives plus solides qui tiennent compte des points de vue de tous les pays. Grâce à ces partenariats et à ces échanges, des progrès rapides ont été accomplis et en novembre 2012, le Comité a fait siennes les directives et les a transmises à la Commission du Codex Alimentarius pour adoption finale, en juillet 2013. Un rapport sur les enseignements tirés de cette expérience sera affiché sur le site web d'ici à la fin de 2013.

11. **Projet FAO/OMS sur les mycotoxines dans le sorgho (2012-2014).** Parallèlement aux débats en cours au sein du Comité du Codex sur les contaminants dans les aliments (CCCCF) concernant le besoin éventuel d'établir une limite maximale Codex pour les mycotoxines dans le sorgho, la FAO et l'OMS exécutent actuellement un projet sur la question. Le projet vise à aider les pays à produire des données qui permettent au JECFA d'effectuer une analyse détaillée du risque et éventuellement de fixer des LM pour certaines mycotoxines dans le sorgho. Le projet FAO/OMS contribuera à évaluer les types et les niveaux de mycotoxines présentes dans le sorgho dans quatre grands pays producteurs et exportateurs de sorgho. Le projet qui a démarré, en janvier 2012, est financé par la Commission européenne dans le cadre d'un financement dont bénéficie le Projet et Fonds FAO/OMS à l'appui de la participation au Codex (Fonds fiduciaire du Codex). La FAO et l'OMS collaborent étroitement à la mise en œuvre du projet, avec le concours de plusieurs experts nationaux et internationaux. Des informations supplémentaires seront fournies sur demande et la FAO et l'OMS tiendront le Comité informé de l'état d'avancement du projet.

12. **Contribution FAO/OMS: Étude sur les initiatives et les activités de pointe relatives à l'évaluation et à la gestion des risques s'agissant des nanotechnologies dans l'alimentation et l'agriculture.** Il s'agit du suivi de la réunion d'experts FAO/OMS sur l'application des nanotechnologies dans l'alimentation et l'agriculture: effets potentiels sur la sécurité sanitaire des aliments (2009). La réunion a débouché notamment sur une recommandation adressée à la FAO et à l'OMS d'examiner les stratégies d'évaluation des risques, en

particulier à l'aide d'approches par étapes, qui permettraient de résoudre les nouveaux problèmes spécifiques associés à l'application des nanotechnologies dans la chaîne alimentaire. En outre, à sa trente-troisième session (juillet 2010), la Commission du Codex Alimentarius a envisagé d'établir une équipe spéciale chargée des nanotechnologies; toutefois, compte tenu des conclusions de la réunion d'experts susmentionnée, la Commission est convenue qu'il n'était pas nécessaire pour le moment de mettre en place une telle équipe et a encouragé la FAO et l'OMS à poursuivre leurs travaux sur cette question. Actuellement, un certain nombre d'initiatives et d'activités sont en cours visant à mettre au point plusieurs outils d'évaluation et de gestion des risques (par exemple, des arbres de décision) hors de la FAO et de l'OMS, notamment au sein de l'OCDE, de l'EFSA, de l'ILSI et de l'IFT. Les activités de suivi menées par la FAO et l'OMS doivent en tenir compte. Ainsi, la FAO et l'OMS ont commencé à rédiger un document technique faisant l'état des lieux des initiatives et activités liées à l'évaluation et à la gestion des risques des nanotechnologies dans l'alimentation et l'agriculture. Le document a fait l'objet d'un examen et sera définitivement mis au point et publié en ligne d'ici à juillet 2013 aux adresses suivantes: <http://www.fao.org/food/food-safety-quality/a-z/index/nanotechnologies/en/> et <http://www.who.int/foodsafety/biotech/nano/en/index.html>.

### **13. Document d'analyse technique de la FAO: Présence à faible concentration d'organismes génétiquement modifiés (OGM) dans les cultures vivrières commercialisées à l'échelle internationale.**

La présence à faible concentration d'organismes génétiquement modifiés (OGM) dans les cultures commercialisées à l'échelle internationale suscite une vive inquiétude parmi les autorités nationales de plusieurs pays et divers organismes du secteur privé. Les politiques et les réglementations nationales qui régissent l'acceptabilité des cultures génétiquement modifiées présentent des disparités. La superficie consacrée aux cultures génétiquement modifiées n'a cessé d'augmenter durant les vingt dernières années et bon nombre d'entre elles font l'objet d'un commerce international (dont le maïs, la navette et le soja). Plus de cultures génétiquement modifiées sont développées, avec la participation d'un nombre croissant de pays. Les systèmes actuels de production, de manutention et de transport peuvent porter à la présence fortuite de faibles concentrations d'OGM dans des livraisons de produits «non OGM». Plusieurs problèmes de nature commerciale ont été signalés en raison de ces mélanges non intentionnels. Toutefois, l'on attribue encore peu d'importance à cette question: il y a très peu d'informations sur les incidents dus à la présence de faibles concentrations d'OGM, sur leurs effets sur les flux commerciaux et sur les questions soulevées en matière de réglementation. Ainsi, la FAO effectue une étude qui permettra de mieux comprendre l'ampleur des perturbations commerciales attribuables à la présence de faibles concentrations d'OGM. Cette étude se propose: 1) d'évaluer l'impact de faibles concentrations d'OGM sur les marchandises commercialisées à l'échelle internationale ou les flux commerciaux, sur la disponibilité de denrées alimentaires et d'aliments pour animaux et de déterminer quelles marchandises et quels pays sont les plus touchés; 2) d'établir comment l'impact de ces faibles quantités d'OGM dans les marchandises faisant l'objet d'un commerce international pourrait évoluer au cours des cinq ou dix prochaines années et comment cet impact se répercutera sur la sécurité alimentaire et le développement économique; et 3) d'étudier comment certains scénarios réglementaires pourraient affecter le mouvement des marchandises contenant de faibles concentrations d'OGM. Afin de recueillir des informations de base sur cette question, la FAO a envoyé un questionnaire aux autorités nationales compétentes. L'analyse générale tiendra compte de toutes les réponses, ainsi que d'autres sources d'information (documents scientifiques et données/informations provenant d'autres sources). La première version du document d'analyse technique devrait être disponible, en septembre 2013.

### **14. Plate-forme en ligne de la FAO permettant de partager des informations sur l'évaluation de la sécurité sanitaire des aliments dérivés des plantes ADN recombiné, autorisée en conformité avec la Directive régissant la conduite de l'évaluation de la sécurité sanitaire des aliments dérivés des plantes ADN recombiné (CAC/GL 45-2003, annexe III adoptée en 2008).**

Sur la base des informations fournies en retour par des Membres du Codex durant la réunion organisée à la trente-cinquième session de la Commission du Codex Alimentarius en 2012, la FAO a établi un réseau informel qui contribuera à la mise au point de la nouvelle plate-forme de la FAO. Une invitation à se joindre au réseau informel a été envoyée à tous les Membres du Codex. En mai 2013, le Réseau compte 42 personnes représentant 29 Membres du Codex (Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Canada, CE, Chili, Chine, Danemark, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Ghana, Inde, Indonésie, Irlande, Italie, Israël, Japon, Luxembourg, Mexique, Norvège, Pays-Bas, République de Corée, Royaume-Uni, Soudan, Thaïlande et Viet Nam). Le prototype de la plate-forme a été revu plusieurs fois par les membres du réseau et la plate-forme sera officiellement lancée lors d'un événement parallèle durant la trente-sixième session de la Commission du Codex, en 2013.

## Publications

15. En outre, la FAO et l'OMS veillent en permanence à ce que les résultats des réunions d'experts et leurs avis scientifiques en général soient diffusés par le biais de leurs publications. Les nouvelles publications de l'année dernière comprennent:

### a) Publications du JECFA

- **Report of the 76<sup>th</sup> JECFA – Evaluation of certain food additives (Rapport de la soixante-seizième réunion du JECFA - Évaluation de certains additifs alimentaires).** WHO TRS 974, 2012 (Série de rapports techniques de l'OMS 974, 2012), [http://www.who.int/iris/bitstream/10665/77752/1/WHO\\_TRS\\_974\\_eng.pdf](http://www.who.int/iris/bitstream/10665/77752/1/WHO_TRS_974_eng.pdf)
- **Compendium of Food Additive Specifications** (Recueil de spécifications relatives aux additifs alimentaires), soixante-seizième réunion du JECFA. FAO JECFA Monograph 13, 2012, [http://www.fao.org/fileadmin/user\\_upload/agns/pdf/JECFA\\_Monograph\\_13.pdf](http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/agns/pdf/JECFA_Monograph_13.pdf)
- **Toxicological monographs of the 76th JECFA meeting** (Monographies de toxicologie de la soixante-seizième réunion du JECFA): Safety evaluation of certain food additives (Évaluation de la sécurité sanitaire de certains additifs alimentaires). WHO Food Additives Series No. 67, 2012 (Séries de l'OMS sur les additifs alimentaires, n° 67, 2012). [http://www.who.int/iris/bitstream/10665/77763/1/9789241660679\\_eng.pdf](http://www.who.int/iris/bitstream/10665/77763/1/9789241660679_eng.pdf)
- Les publications du JECFA sont disponibles sur les sites web suivants:  
FAO (<http://www.fao.org/food/food-safety-quality/scientific-advice/jecfa/jecfa-publications/en/>)  
WHO (<http://www.who.int/foodsafety/chem/jecfa/summaries/en/index.html>)

### b) Publications de la JMPR

- **Pesticide residues in food - 2012.** Report of the Joint Meeting of the FAO Panel of Experts on Pesticide Residues in Food and the Environment and WHO the Core Assessment Group (Rapport de la réunion conjointe du Groupe d'experts de la FAO sur les résidus de pesticides dans les aliments et l'environnement et le Groupe d'experts de l'OMS chargé de l'évaluation des résidus de pesticides) FAO Plant Production and Protection Paper 215, 2013. [http://www.fao.org/fileadmin/templates/agphome/documents/Pests\\_Pesticides/JMPR/Report12/JMPR\\_2012\\_Report.pdf](http://www.fao.org/fileadmin/templates/agphome/documents/Pests_Pesticides/JMPR/Report12/JMPR_2012_Report.pdf).
- **The 2012 JMPR Report, Pesticide residues in food - the 2012 Evaluations part I – Residues** (Rapport de la JMPR de 2012, Résidus de pesticides dans les aliments - Évaluations 2012 Partie I - Résidus)
- **The 2011 JMPR Report, Pesticide residues in food - the 2011 Evaluations part II** (Rapport de la JMPR de 2011, Résidus de pesticides dans les aliments - Évaluations 2011 Partie II - Toxicologie) WHO, 2012. [http://extranet.who.int/iris/bitstream/10665/75147/1/9789241665278\\_eng.pdf](http://extranet.who.int/iris/bitstream/10665/75147/1/9789241665278_eng.pdf)

Les publications de la JMPR sont disponibles sur les sites web suivants:

FAO (<http://www.fao.org/agriculture/crops/core-themes/theme/pests/jmpr/en/>)

WHO (<http://www.who.int/foodsafety/chem/jmpr/summaries/en/index.html>)

### c) Publications de la JEMRA

- **Risk Management Tool for the Control of Campylobacter and Salmonella in Chicken Meat (Version 1) (Outil de gestion des risques pour la maîtrise de Campylobacter et de Salmonella dans la chair de poulet) (Version 1).** Disponible à l'adresse <http://www.mramodels.org/poultryRMTTool/>. Cet outil sera disponible en espagnol, en juin 2013.
- **Microbiological Sampling Plan Analysis Tool (Outil d'analyse des plans d'échantillonnage microbiologique).** Cet outil est disponible à l'adresse suivante: <http://www.mramodels.org/sampling/>.

- Les publications de la JEMRA sont disponibles sur les sites web suivants:  
FAO (<http://www.fao.org/food/food-safety-quality/scientific-advice/jemra/risk-assessments/en/>)  
OMS (<http://www.who.int/foodsafety/micro/jemra/en/index.html>)

#### d) Autres publications

- **Contribution FAO/OMS: Étude sur les initiatives et les activités de pointe relatives à l'évaluation et à la gestion des risques s'agissant des nanotechnologies dans l'alimentation et l'agriculture.** Disponible à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/food/food-safety-quality/a-z-index/nanotechnologies/en/> et <http://www.who.int/foodsafety/biotech/nano/en/index.html>.
- **FAO/OMS 2013. Risques pour la santé publique liés à l'histamine et d'autres amines biogéniques provenant des poissons et des produits de la pêche: rapport de la réunion d'experts** Disponible à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/food/food-safety-quality/a-z-index/histamine/en/>.
- **OMS en collaboration avec l'OIE, la FAO et l'Université d'Utrecht.** Examen général de Campylobacteriosis. Disponible à l'adresse suivante: [http://www.who.int/iris/bitstream/10665/80751/1/9789241564601\\_eng.pdf](http://www.who.int/iris/bitstream/10665/80751/1/9789241564601_eng.pdf).

#### *Prochaines réunions*

16. **Comité mixte FAO/OMS d'experts des additifs alimentaires (JECFA), soixante-dix-septième session, Rome (Italie), 4-13 juin 2012:** La réunion sera consacrée à la réévaluation d'un certain nombre d'additifs alimentaires et d'un contaminant. L'appel à la communication de données est affiché à l'adresse: [http://www.fao.org/fileadmin/user\\_upload/agns/news\\_events/JECFA77%20Call%20for%20data%20Revision%201%20F%2021%20november.pdf](http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/agns/news_events/JECFA77%20Call%20for%20data%20Revision%201%20F%2021%20november.pdf) et [http://www.who.int/foodsafety/chem/jecfa/JECFA\\_77\\_Call\\_Revised.pdf](http://www.who.int/foodsafety/chem/jecfa/JECFA_77_Call_Revised.pdf).

17. **Comité mixte FAO/OMS d'experts des additifs alimentaires (JECFA), soixante-dix-huitième session, Genève, (Suisse), 5-14 novembre 2013.** La réunion portera sur la réévaluation d'un certain nombre de résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments, y compris les STBr suite à la demande formulée à la trente-cinquième session de la Commission du Codex Alimentarius. L'appel à la communication de données est publié aux adresses suivantes [http://www.fao.org/fileadmin/user\\_upload/agns/pdf/jecfa/JECFA78\\_Call\\_for\\_data\\_final\\_2.pdf](http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/agns/pdf/jecfa/JECFA78_Call_for_data_final_2.pdf) et [http://www.who.int/foodsafety/chem/jecfa/JECFA78\\_call\\_final.pdf](http://www.who.int/foodsafety/chem/jecfa/JECFA78_call_final.pdf)

18. **Réunion conjointe FAO/OMS sur les résidus de pesticides (JMPR), Genève (Suisse), 17-26 septembre 2013.** L'appel à la communication de données est publié à l'adresse suivante [http://www.fao.org/fileadmin/templates/agphome/documents/Pests\\_Pesticides/JMPR/2013\\_JMPR\\_call\\_for\\_data.pdf](http://www.fao.org/fileadmin/templates/agphome/documents/Pests_Pesticides/JMPR/2013_JMPR_call_for_data.pdf).

#### **DEUXIÈME PARTIE: ÉTAT D'AVANCEMENT DES DEMANDES D'AVIS SCIENTIFIQUES ADRESSÉES À LA FAO ET À L'OMS**

19. Les deux organisations continuent d'établir conjointement l'ordre de priorité des demandes en tenant compte des critères proposés par le Codex, des demandes d'avis émanant des États Membres et des ressources disponibles. Un tableau exposant à la fois les demandes d'avis scientifiques qui leur sont directement adressées par la Commission du Codex Alimentarius et ses organes auxiliaires, et les réunions prévues par la FAO et l'OMS en réponse aux demandes émanant des États Membres, est joint en annexe I au présent document. On y trouvera l'état d'avancement des demandes d'avis scientifiques reçues par la FAO et l'OMS jusqu'au mois de mai 2013.

20. La FAO et l'OMS tiennent à appeler l'attention sur les graves problèmes financiers auxquels les deux organisations doivent faire face pour mener à bien le programme d'avis scientifiques. La situation financière actuelle ne leur permet plus de répondre à la totalité des demandes d'avis scientifiques qui leur sont adressées, y compris par la Commission du Codex Alimentarius, comme celles indiquées ci-dessous. Il convient de souligner que ces avis scientifiques servent de base pour l'établissement des normes du Codex correspondantes. Il est nécessaire que les Membres s'emploient à apporter leur appui aux activités d'avis scientifiques afin de soutenir les travaux du Codex.

## ANNEXE I

**ACTIVITÉS CONJOINTES FAO/OMS RELATIVES À LA FOURNITURE D'AVIS SCIENTIFIQUES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ  
SANITAIRE DES ALIMENTS**

**ÉTAT D'AVANCEMENT DES DEMANDES D'AVIS SCIENTIFIQUES DE LA FAO ET DE L'OMS<sup>1</sup>**

Aux fins de l'établissement de l'ordre de priorité des demandes d'avis scientifiques à traiter, la FAO et l'OMS continuent à tenir compte des critères de priorité proposés par le Codex (ALINORM 05/28/3, par. 75), des demandes d'avis émanant des États Membres et des ressources disponibles. Le tableau ci-dessous présente l'état d'avancement des demandes d'avis scientifiques reçues par la FAO et l'OMS jusqu'au mois de mai 2013.

#	Demande d'avis	Origine	Référence	Activité à entreprendre par la FAO/OMS	État d'avancement de la planification/mise en œuvre	Coût estimatif (en USD) <sup>2</sup>	Résultats escomptés par le Codex
1	Évaluation de la sécurité sanitaire des additifs alimentaires et des contaminants.	CCFA CCCF	Quarante-quatrième et quarante-cinquième sessions du CCFA  Sixième et septième sessions du CCCF	Comité mixte FAO/OMS d'experts des additifs alimentaires (JECFA)	Évaluations des additifs prévues dans le cadre de la soixante-dix-septième session du JECFA (Rome, Italie, 4-13 juin 2013).	350 000	Limites maximales, spécifications pour les additifs alimentaires ou d'autres avis s'il y a lieu.

<sup>1</sup>La FAO et l'OMS expriment leur gratitude aux gouvernements qui ont contribué à soutenir les activités de conseil scientifique de la FAO/OMS, en fournissant un soutien financier direct, en facilitant les réunions des instituts nationaux, et par l'apport technique des experts nationaux. Les chiffres indiquent le coût des actions en cours de chaque activité. Ils ne tiennent pas compte des dépenses de personnel.

<sup>2</sup> Montant total des coûts pour la FAO et l'OMS, y compris pour la publication de rapports, à l'exclusion des dépenses de personnel.



#	Demande d'avis	Origine	Référence	Activité à entreprendre par la FAO/OMS	État d'avancement de la planification/mise en œuvre	Coût estimatif (en USD) <sup>2</sup>	Résultats escomptés par le Codex
2	Évaluation de la sécurité sanitaire des résidus de médicaments vétérinaires.	CCRVDF	Vingtième et vingt-et-unième sessions du CCRVDF	Comité mixte FAO/OMS d'experts des additifs alimentaires (JECFA)	La préparation de la soixante-dix-huitième session du JECFA est en cours (Genève, Suisse, 5-14 novembre 2013).	300 000	Limites maximales de résidus ou d'autres avis s'il y a lieu.
3	Approches de l'arbre de décision pour l'évaluation des médicaments vétérinaires.	JECFA Appuyé par la suite par le CCRVDF	Dix-septième session du CCRVDF	Réunir plusieurs groupes d'experts afin d'élaborer une approche détaillée de l'arbre de décision pour l'évaluation des médicaments vétérinaires, qui donnerait au JECFA davantage de souplesse dans ses avis sur des questions relatives aux effets potentiels des résidus de médicaments vétérinaires sur la santé humaine	La première version du document de travail élaborée et examinée par le JECFA à sa soixante-dixième session, sera présentée au CCRVDF à sa dix-huitième session.  Une réunion d'experts sur les méthodes d'évaluation de l'exposition alimentaire s'est tenue du 7 au 11 novembre 2011.  Projet pilote visant à évaluer de nouvelles propositions à la soixante-dix-huitième session du JECFA  Des ressources extrabudgétaires supplémentaires seront nécessaires pour financer de nouvelles activités.	150 000	Changements apportés aux méthodes de travail actuelles et interaction avec le JECFA.  Résultats utilisés pour contribuer à l'élaboration d'orientations concernant la gestion des risques liés aux résidus de médicaments vétérinaires, y compris pour les composés sans DJA, ni LMR.

#	Demande d'avis	Origine	Référence	Activité à entreprendre par la FAO/OMS	État d'avancement de la planification/mise en œuvre	Coût estimatif (en USD) <sup>2</sup>	Résultats escomptés par le Codex
4	Mise au point et validation d'outils pour l'évaluation des risques liés à <i>Vibrio</i> spp. dans les poissons et fruits de mer et avis concernant la méthodologie à suivre pour <i>Vibrio</i> spp. dans les poissons et fruits de mer.	CCFH	Quarante et unième et quarante-deuxième sessions du CCFH	Organisation d'une réunion d'experts pour examiner la méthodologie à suivre, mettre au point des outils en ligne d'évaluation des risques et les valider.	Un plan de travail a été élaboré.  La première réunion sur la méthodologie s'est tenue en octobre 2011. Formation visant à faciliter les essais pilotes de la méthodologie dispensée en novembre 2012.  Des ressources extra-budgétaires sont nécessaires pour pouvoir poursuivre les travaux.	250 000	Outils en ligne et méthodologie à suivre pour réunir un consensus à l'appui de la mise en application des directives du Codex.
5	Résidus de pesticides.	CCPR	Quarante-quatrième session du CCPR	Réunions conjointes FAO/OMS sur les résidus de pesticides (JMPR)	La JMPR de 2013 se tiendra du 17 au 26 septembre à Genève (Suisse).	350 000	Limites maximales de résidus ou d'autres avis s'il y a lieu.

#	Demande d'avis	Origine	Référence	Activité à entreprendre par la FAO/OMS	État d'avancement de la planification/mise en œuvre	Coût estimatif (en USD) <sup>2</sup>	Résultats escomptés par le Codex
6.	Évaluation des risques microbiologiques liés aux épices et plantes aromatiques séchées.	CCFH	Quarante-troisième et quarante-quatrième sessions du CCFH	Collecte et analyse de données Groupe de rédaction et réunion JEMRA	Un appel à la communication de données et à la participation d'experts a été lancé.  Une revue systématique de la littérature est en cours dans le cadre des travaux sur les aliments à faible teneur en eau.  Une analyse des résultats du plan d'échantillonnage est prévue au deuxième semestre de 2013	50 000	Avis relatifs aux risques microbiologiques pertinents et aux mesures envisageables pour la maîtrise des risques liés aux épices.
7.	Classement des aliments à faible teneur en eau les plus préoccupants et des options pour la gestion des risques microbiologiques associés.	CCFH	Quarante-quatrième session du CCFH	Collecte et analyse de données Groupe de rédaction et réunion JEMRA	Un appel à la communication de données et à la participation d'experts a été lancé.  Une revue systématique de la littérature est en cours  Classement et analyse des options pour la gestion des risques prévus au deuxième semestre de 2013	150 000	Liste prioritaire d'aliments à faible teneur en eau et options de maîtrise possibles des risques microbiologiques associés aux aliments à faible teneur en eau.

#	Demande d'avis	Origine	Référence	Activité à entreprendre par la FAO/OMS	État d'avancement de la planification/mise en œuvre	Coût estimatif (en USD) <sup>2</sup>	Résultats escomptés par le Codex
8	Examen des bases statistiques pour l'établissement de critères microbiologiques.	CCFH	Quarante-troisième et quarante-quatrième sessions du CCFH	Réunion JEMRA	Projet de document en préparation Examen d'experts prévu au deuxième semestre de 2013	100 000	Orientations concernant les données statistiques étayant les critères microbiologiques à intégrer dans les textes du Codex.
9.	Exemples fondés sur les risques pour la maîtrise de <i>Trichinella</i> spp. et <i>Taenia saginata/C. bovis</i> .	CCFH	Quarante-deuxième, quarante-troisième et quarante-quatrième sessions du CCFH	Réunion JEMRA	Un appel à la communication de données a été lancé. Examen d'experts prévu au troisième trimestre de 2013.	70 000	Vue d'ensemble des approches possibles fondées sur les risques pour la maîtrise de <i>Trichinella</i> et <i>Taenia saginata</i> .